

DEPARTEMENT DU NORD

-----

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

-----

**VILLE d'HAZEBROUCK**

-----

**OBJET**

**N°2023/107**

**FINANCES LOCALES (7.5)**

**Subvention appel à projets Politique  
de la Ville pour  
la programmation 2023**

Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Publié le

ID : 059-215902958-20230712-DEL107CM1207-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
des Délibérations du Conseil Municipal  
d'HAZEBROUCK**

**SEANCE DU MERCREDI 12 JUILLET 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le douze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le quatre juillet deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 20 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absents : 6

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,  
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART  
(Arrivée à 19H45, prend part au vote à compter de la question n°2023/097), M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, Mme SCHERRIER  
(Arrivée à 19H45, prend part au vote à compter de la question n°2023/097),  
Adjoints,

M. DENTENER, M. FIOEN, M. DELVA,  
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND,  
M. DEVOS, M. SOOTS, Mme LIONET, Mme BELVAL,  
Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. BURGHELLE	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme DELECOEUILLERIE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à M. FIOEN
Mme SCHOONHEERE	qui a donné pouvoir à Mme PATOUX
M. TIBERGHIE	qui a donné pouvoir à Mme BELVAL
Mme DEPELCHIN	qui a donné pouvoir à Mme LIONET
M. DECOOPMAN	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. COTTE	qui a donné pouvoir à M. DUHOO

**ABSENTS :**

M. Philippe DUHAMEL, Mme FERLIN, M. DEBAECKER, Mme DAUCHEZ,  
Mme REYNAERT, M. PERLEIN

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

Depuis l'entrée d'un quartier de la ville d'Hazebrouck dans la nouvelle géographie prioritaire en juin 2014, un appel à projets est lancé chaque année auprès des associations afin de permettre aux habitants de ce Quartier. En 2023, 10 projets ont été déposés et 10 ont été retenus par les partenaires financiers (dont 2 actions en faveur du Programme de Réussite Educative qui a fait l'objet d'une autre délibération du CCAS).

L'Etat a attribué une enveloppe de 34 380€ pour la politique de la ville en 2023. Cette enveloppe est répartie comme suit :

- **Subvention aux associations : 80 à 50% de co-financement : 34 380€**

La Région Hauts de France a attribué une enveloppe de 14 550€ pour la politique de la ville en 2023. Cette enveloppe est répartie comme suit :

- **Subvention aux associations : 14 550€**

**Soit un total de 48 930€ de subventions Etat + Région pour un investissement de la Ville d'Hazebrouck à hauteur de 32 770€**

Voici les subventions qu'il est demandé au conseil municipal d'approuver :

#### **ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Vile
Mission locale Flandre Intérieure (MLFI)	Accompagnement renforcé, aide à l'accès à l'emploi et à la requalification des 16-25 ans issus du quartier des résidences Pasteur et Foch d'Hazebrouck.	Action renouvelée	<b>10 000€</b> (+ 12 000€ de la Région Hauts de France)

#### **ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE L'ACCES AUX SOINS :**

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Vile
Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)	Les ateliers santé	Nouvelle action	<b>1 000€</b> (+ 4 000€ de la Préfecture du Nord)

#### **ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT**

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Vile
Unis-Cité	Pour une citoyenneté active des habitants des quartiers Pasteur et Foch : actions en faveur des éco-gestes, de la prévention des consommations, actions solidaires auprès des habitants du QPV	Action renouvelée	<b>7 500€</b> (+ 7 500€ de la Préfecture du Nord)
FACE	Accompagner les locataires à l'utilisation de leur logement et prévenir de la précarité énergétique	Action nouvelle	<b>2 800€</b> (+ 11 200€ de la Préfecture du Nord)



**ACTIONS EN FAVEUR DU LIEN SOCIAL, DE LA CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION A LA VIE PUBLIQUE**

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Vile
<b>Centre socio-éducatif</b>	Accompagnement à l'ouverture artistique, lutte contre l'exclusion culturelle	Action renouvelée	<b>4 500€</b> (+ 4 500€ de la Préfecture du Nord)
<b>Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)</b>	« Vers le 0 déchet à la maison »	Action nouvelle	<b>920€</b> (+ 3 680€ de la Préfecture du Nord)
<b>Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)</b>	« Nos quartiers d'été sports Go to 2024 ! » : Animation d'événements festifs estivaux pour les personnes ne partant pas en vacance, citoyenneté active via le sport.	Action renouvelée	<b>2 550€</b> (+ 2 550€ de la Région Hauts de France)
<b>Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)</b>	« Rue en fête, animations champêtres » 2 temps forts de sensibilisation aux filières de recyclage, gestion des déchets	Action renouvelée	<b>3 500€</b> (+ 3 500€ de la Préfecture du Nord)

Le montant total des subventions sollicitées auprès de la ville d'Hazebrouck pour la programmation 2023 s'élève donc à **32 770€ pour les associations.**

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- D'approuver le versement des subventions expliquées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**LE VOTE a donné les résultats suivants :**

**ADOPTE à L'UNANIMITÉ**

**(28 voix pour, Madame Audrey SCHERRIER ne prenant pas part au vote)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)  
POUR COPIE CONFORME**



**Pour le Maire,  
Par délégation »,  
Le Premier Adjoint,**

**Philippe GRIMBER**



**Le Secrétaire de séance,**

**Adrian MEIRLAND**

Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Publié le



ID : 059-215902958-20230712-DEL107CM1207-DE